
	1 et 2 février 2020	Ecole Polytechnique Villepinte Nanterre <small>Confirmations en cours</small>
	Envoi du nombre d'équipes (obligatoire) : 5 janvier 2020 Parution des poules sur le site internet : 9 janvier 2020 Fin des engagements sur extranat.fr : voir site extranat.fr	

■ Equipement

Bassin de 25 mètres

■ Catégories d'âges

Les catégories « maîtres » de la FINA seront appliquées à la date considérée.

▪ Épreuves individuelles

C1	25 à 29 ans	1991 et 1995
C2	30 à 34 ans	1986 et 1990
C3	35 à 39 ans	1981 et 1985
C4	40 à 44 ans	1976 et 1980
C5	45 à 49 ans	1971 et 1975
C6	50 à 54 ans	1966 et 1970
C7	55 à 59 ans	1961 et 1965

C8	60 à 64 ans	1956 et 1960
C9	65 à 69 ans	1951 et 1955
C10	70 à 74 ans	1946 et 1950
C11	75 à 79 ans	1941 et 1945
C12	80 à 84 ans	1936 et 1940
C13	85 à 89 ans	1931 et 1935
C14	90 à 94 ans	1926 et 1930
C15	95 et après	1925 et avant

▪ Épreuves de relais

R1	Entre 100 et 119 ans
R2	120 / 159 ans
R3	160 / 199 ans
R4	200 / 239 ans

R5	240 / 279 ans
R6	280 / 319 ans
R7	320 / 359 ans
R8	360 ans et plus

Lieux et horaires (à confirmer)

		Ecole Polytechnique Palaiseau (91)	Villepinte (95)	Nanterre (92)
Ouverture des portes	01/02/2020	14 heures		
	02/02/2020	14 heures	14 heures	14 heures
Début compétition	01/02/2020	15 heures		
	02/02/2020	15 heures	15 heures	15 heures

■ Règlement sportif

Compétition par équipe, ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une Fédération étrangère.

Les nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix membres du même club.

Pour être classée, chaque équipe doit être complète au départ de la première épreuve de la compétition et disputer obligatoirement le 10 x 50m NL avec un minimum 2 dames ou 2 messieurs.

L'abandon, l'épreuve non nagée ou la disqualification n'entraînent pas le déclassement de l'équipe qui ne totalise en revanche aucun point pour l'épreuve concernée (marque de « 0 » point).

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents.

Les clubs hors Ile de France seront acceptés dans la limite des places disponibles.

Aucun certificat médical ne sera pris en compte.

Chaque nageur doit être en possession, le jour de la compétition, de sa licence et de sa carte d'identité.

Les compétiteurs sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement accueillant la compétition sous peine de ne pas participer à l'épreuve pour laquelle ils sont engagés (cf § 2 pour les conséquences).

Les poules sont organisées en tenant compte prioritairement du résultat de la meilleure équipe d'un club classé l'année précédente.

Pour le moins, les équipes 2 à 4 concourent dans la même poule que la meilleure équipe du club. Les autres équipes sont intégrées dans une autre poule en fonction des points obtenus l'année précédente.

La poule de Villepinte tiendra compte de la proximité géographique des clubs.

Les clubs nouvellement engagés sont intégrés dans la poule la plus faible.

■ Épreuves

- 50, 100 m, 400m nage libre
- 50 et 100m dos, papillon et brasse
- 200m 4 nages
- Relais 4 x 50 m 4 nages mixte (**composé obligatoirement de deux dames et deux messieurs**)
- Relais 10 x 50 m nage libre (**Ils sont composés obligatoirement de tous les nageurs et nageuses de la même équipe participant aux épreuves individuelles**).

■ Programme

Accueil des clubs et début de modification des équipes

Ouverture des portes

Fin de modification des équipes

Evacuation du bassin

1^{er} partie

1. 10 x 50 m NL
2. Course des remplaçants
3. 100 NL
4. 50 Brasse
5. 100 Dos
6. 50 Papillon
7. 200 4 N

*** Pause de 15 minutes ***

2^{ième} partie

8. 400 NL
9. 100 Papillon
10. 50 Dos
11. 100 Brasse
12. 50 NL
13. 4 x 50 m 4 N

*** Remise des récompenses 15 minutes après la fin des épreuves ***

■ Classement

Le classement s'effectue d'après la table de cotation fédérale, affectée d'un coefficient de rajeunissement déterminé par la FFN.

Calcul de points

- **Epreuves individuelles** : Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi : le temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.
- **Relais** : **4 x 50 m 4 nages** : Cotation FFN du 4 x 50 m 4 nages messieurs après correction par les coefficients.
10x50 m nage libre : Cotation FFN du 10 x 50 m nage libre messieurs après correction par les coefficients.

■ Récompenses

Les trois premières équipes au classement général final seront récompensées.

- **Modalités d'engagement** : voir les dispositions réglementaires communes à toutes les compétitions régionales sur le règlement Natation course/ Eau libre pages 8 et 9.

Les clubs devront fournir le nombre d'équipes qu'ils envisagent d'engager pour le 5 janvier 2020 par mail à natation@lif-natation.fr. Cette étape essentielle permettra de composer les poules.

Les équipes devront être saisies sur extranat.fr avant la fermeture des engagements (voir date sur extranat.fr)

Le règlement financier se fera automatiquement sur la somme forfaitaire pour les clubs d'Ile de France.

Pour les clubs hors Ile de France merci d'adresser un chèque à l'ordre de la Ligue Régionale de Natation au 163 boulevard Mortier 75020 Paris, ou d'effectuer un virement bancaire (envoi de RIB par e-mail sur demande).

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

■ Droits d'engagement

Les droits d'engagement sont mentionnés dans les dispositions réglementaires communes du règlement Natation course/Eau libre pages 7 et 8.

Pour tout forfait d'équipe à compter de la parution des poules sur le site, une amende de 50€ sera appliquée.

■ Officiels

1 officiel par club ayant engagé de 1 à 2 équipes et 2 officiels pour plus de 2 équipes engagées. A défaut, une amende sera appliquée selon le règlement de la LIFN.